

M1 Aménagement

Le stage

Le rapport de stage, d'une douzaine de pages maximum (hors page de garde et annexes) contiendra les chapitres suivants :

- une présentation de la mission qui vous a été confiée et de l'organisme au sein duquel vous l'avez accomplie,
- une synthèse des principaux résultats de votre travail,
- une analyse critique du stage : vous développerez d'une part un point de vue personnel sur les apports et les difficultés éventuelles du stage, ce qu'il vous a appris des relations entre connaissances théoriques et pratique professionnelle et d'autre part une analyse plus distanciée de votre prise de contact avec un monde professionnel particulier et une réflexion sur ce milieu, sa position dans le monde professionnel de l'urbanisme et ses relations avec les autres acteurs professionnels, les tensions éventuelles que vous y avez repérées...

Cette dernière partie est très importante et nous vous demandons d'y accorder un soin particulier.

La fiche d'évaluation du stage est à faire remplir par votre tuteur de stage, au sein de l'organisme d'accueil. Il vous appartient de vérifier auprès de votre tuteur de stage, avant la fin de votre période d'accueil, s'il a bien fait parvenir cette fiche à l'Université (à mon attention).

Dates de rendu :

Rendu du rapport et de la fiche d'évaluation (pour le rapport : par mail avant le 15 Juin pour la 1^{ère} session / avant le 15 Juillet pour la 2^{ème} session